

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**du 07 novembre 2024**

### **ORDRE DU JOUR**

**1. Compte-rendu :**

- 1.1 Approbation du compte rendu de la séance du Conseil communautaire du 26 septembre 2024
- 1.2 Compte rendu des délégations du Président
- 1.3 Compte rendu des décisions du Bureau

**2. Environnement :**

- 2.1 Désignation des délégués de la communauté de communes Terre Valserhône au sein du comité syndical du parc naturel régional du Haut-Jura suite à démission
- 2.2 Modification de la liste des délégués de la communauté de communes Terre Valserhône au sein des instances « grand cycle de l'eau » du parc naturel régional du Haut-Jura

**3. Eau et assainissement :**

- 3.1 Rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable – 2023
- 3.2 Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif – 2023
- 3.3 Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif – 2023
- 3.4 Modification des tarifs de l'assainissement collectif et de l'eau potable
- 3.5 Participation au financement de l'assainissement collectif
- 3.6 Majoration des redevances d'assainissement collectif et non collectif
- 3.7 Désignation des délégués de la Communauté de Communes Terre Valserhône au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse Vallée de la Valserine
- 3.8 Modification des membres des conseils d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement

4. **Economie** : Pacte économique du Genevois Français
5. **Ressources humaines** :
  - 5.1 Approbation du règlement intérieur du personnel de Terre Valsershône, l'Interco
  - 5.2 Instauration du télétravail et de ses modalités de mise en oeuvre
  - 5.3 Modification du régime des astreintes de la police municipale intercommunale
6. **Urbanisme** : Avis sur le projet de modification des servitudes d'utilité publique instituées sur le site anciennement exploité par la société SCAPA FRANCE
7. **Administration générale** : Désignation du lieu de la prochaine réunion du Conseil communautaire